Recommandations de vote et opinions sur politique familiale dans le cadre des divorces et séparations et droit de l'enfant selon Questionnaire :
Mouvement Condition Paternelle Valais

Le questionnaire sur la coparentalité et les droits de l'enfant a reçu des réponses de plus de 46 candidats représentant divers partis politiques valaisans. Les résultats montrent un soutien général pour l'accès équitable des enfants à leurs deux parents après une séparation, la promotion de la coparentalité, et l'établissement d'un tribunal spécialisé dans les affaires familiales.

Il est important de noter qu'aucun candidat du PLR des différentes régions n'a répondu au formulaire. Par conséquent, nous ne pouvons pas les inclure dans nos recommandations ni émettre de commentaire à leur sujet en raison du manque d'informations ou de retour.

Tous les autres partis démontrent un intérêt croissant pour cette cause, bien que leurs priorités et approches puissent varier. Chaque parti semble fixer ses propres priorités sur les questions de coparentalité et de droits de l'enfant, reflétant la diversité des perspectives sur ces sujets importants.

Il est à noter que les positions individuelles des candidats peuvent varier au sein de chaque parti, et que certains ont exprimé des nuances ou des réserves sur des points spécifiques. Cette diversité d'opinions reflète la complexité des enjeux liés à la coparentalité et aux droits de l'enfant dans le contexte des séparations familiales.

Voici un résumé des partis politiques en fonction de leurs priorités et suggestions d'amélioration concernant la coparentalité et les droits de l'enfant, selon les réponses au questionnaire :

Parti Vert'Libéral du Valais

- Priorités : Ce parti met l'accent sur l'importance de l'égalité parentale et du bien-être des enfants. Ils soutiennent la médiation familiale et la résidence alternée comme modèles par défaut après une séparation.

- Suggestions d'amélioration : Renforcer le rôle du Bureau de l'égalité, faciliter l'accès à la médiation, et former les juges pour garantir des décisions équilibrées et équitables.

Les Verts du Valais

- Priorités : Les Verts se concentrent sur la protection des droits des enfants et l'importance d'une communication saine entre parents après une séparation.

- Suggestions d'amélioration : Promouvoir des politiques publiques qui valorisent la coparentalité et soutenir les initiatives de médiation pour réduire les conflits.

Parti Socialiste du Valais Romand

- Priorités : Le Parti Socialiste défend les droits des enfants et l'égalité parentale. Ils sont particulièrement attentifs aux besoins des familles en situation de précarité.

- Suggestions d'amélioration : Soutenir la création d'un tribunal spécialisé dans les affaires familiales et mettre en place des mesures pour aider les familles dans le besoin, notamment par le biais de la médiation.

Le Centre Valais

- Priorités : Le Centre met l'accent sur le bien-être des enfants et la nécessité d'une politique familiale active. Ils soutiennent également une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale.

- Suggestions d'amélioration : Promouvoir un congé paternité équitable et garantir que chaque parent ait un accès égal aux ressources nécessaires pour élever leurs enfants.

UDC du Valais Romand

- Priorités : L'UDC défend une approche qui privilégie les droits des pères dans le cadre de la coparentalité. Ils insistent sur l'importance de considérer chaque situation individuellement.

- Suggestions d'amélioration : Établir un cadre juridique clair pour protéger les droits des parents non gardiens tout en veillant à ce que les décisions judiciaires soient appliquées efficacement.

PLR du Valais

Aucun candidat du PLR des différentes régions n'a répondu au formulaire. Par conséquent, nous ne pouvons pas les inclure dans nos recommandations ni émettre de commentaire à leur sujet en raison du manque d'informations ou de retour.

Conclusion

Tous ces partis montrent un intérêt croissant pour les préoccupations soulevées pour la cause que nous défendons depuis 25 ans, bien que leurs priorités puissent varier. Chacun fixe ses propres axes d'intervention sur les questions de coparentalité et de droits de l'enfant, reflétant ainsi une diversité d'approches face à ces enjeux cruciaux.

Recommandations de votes en faveur de la coparentalité, les divorces et séparations et droit de l'enfant
Par le Mouvement de la condition Paternelle Valais

Le Centre Valais

---

1. Kamy May
2. Emmanuel Chassot
3. Vincent Baud
4. Edouard Rey

Parti Vert 'Libéral du Valais

---

1. Nathalie Tuberosa
2. Edouard Carron
3. Rachelle Knobl
4. Mehdi Chétioui

Parti Socialiste du Valais Romand

---

1. Maud Theler
2. Paola Riva Gapany

UDC du Valais Romand :

---

1. Kevin Pellouchoud
2. Ilan Garcia
3. François-Xavier Flipo
4. Marie Buchs-Luyet
5. Olivier Dehaudt

Retour du questionnaire

Question 1 : Si vous êtes élu, vous engagez vous à promouvoir un accès équitable des enfants à leurs deux parents après une séparation, et à encour... concrètes pour garantir cette égalité parentale ?

46 réponses

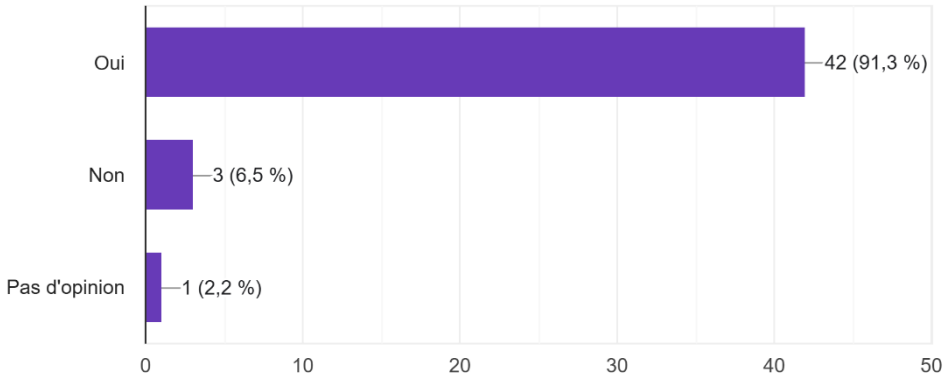

Question 2 Si vous êtes élu, vous engagez vous à favoriser la coparentalité, en particulier avec le soutien du Bureau de l'égalité, de l'OPE, des APEA et à travers la médiation ?

46 réponses

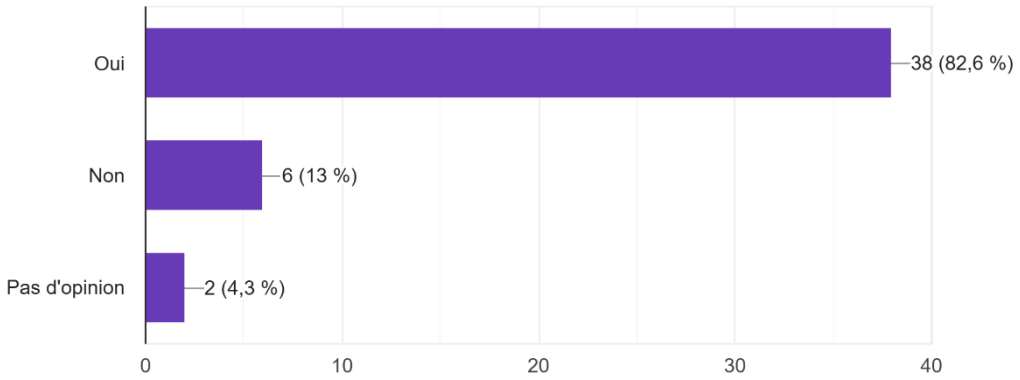

Question 3 Si vous êtes élu, vous engagez vous à améliorer le suivi de l'application des décisions de justice concernant la garde des enfants ?

46 réponses

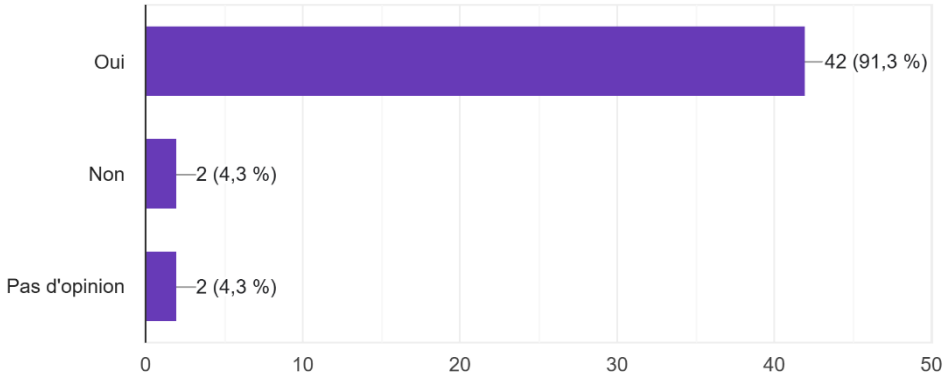

Question 4 Si vous êtes élu, vous engagez vous à soutenir l'établissement d'un tribunal spécialisé dans les affaires familiales (Tribunal de la famille) ?

46 réponses

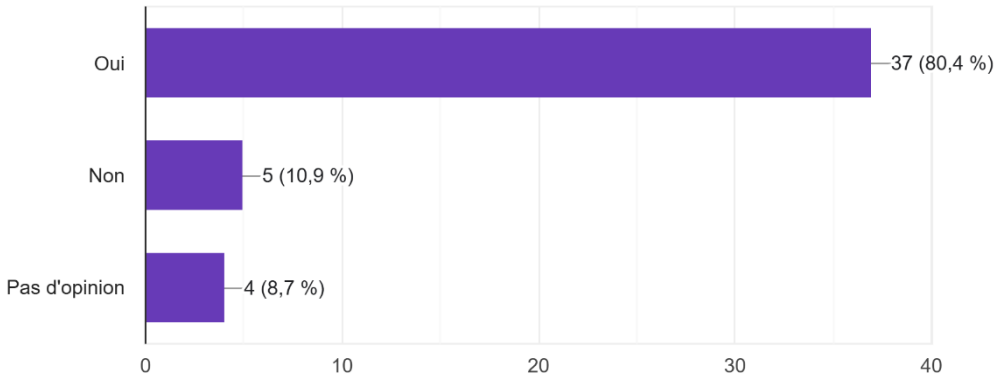

Question 5 Si vous êtes élu, vous engagez vous à créer un statut fiscal spécifique pour le parent non gardien ou une alternative (parent séparé dont...rer simplement comme célibataire, sans enfants ?

46 réponses

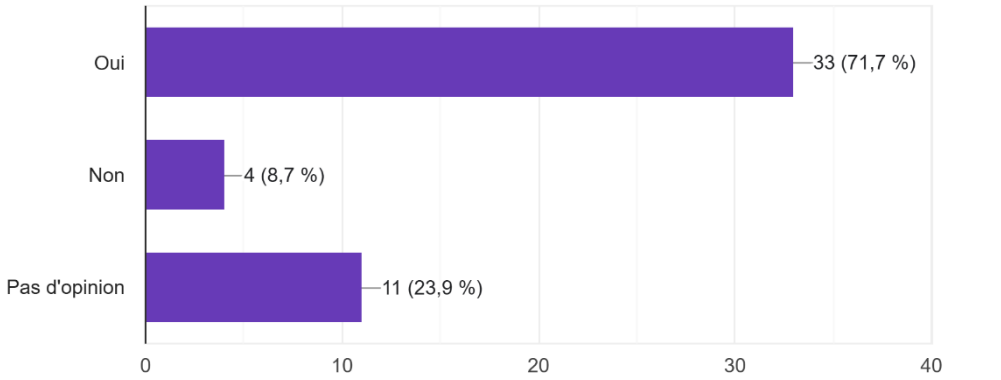

Question 6 Si vous êtes élu, vous engagez vous à combattre et prévenir l'aliénation parentale, et à mettre en place, comme le Canton de Vaud, les me...alais et en sus comme une violence domestique ?
46 réponses

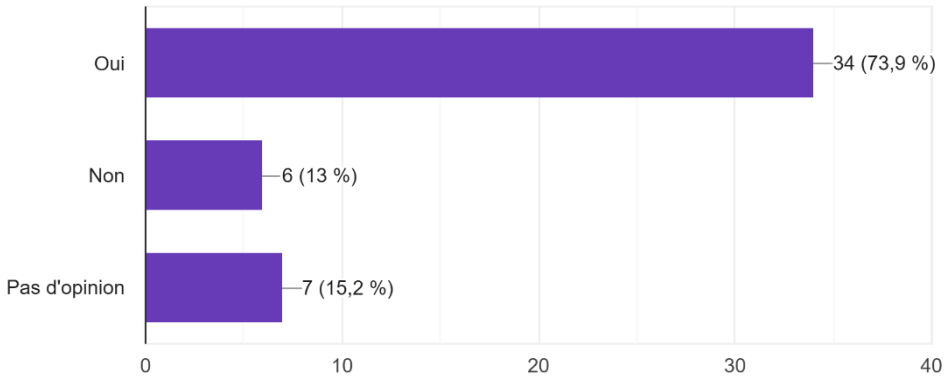

Question 7 Si vous êtes élu, vous engagez vous à définir un statut juridique spécifique pour les « parents non gardiens », reconnaissant leur rôle et ...ur les aspects sociaux, de santé ou économiques ?
46 réponses

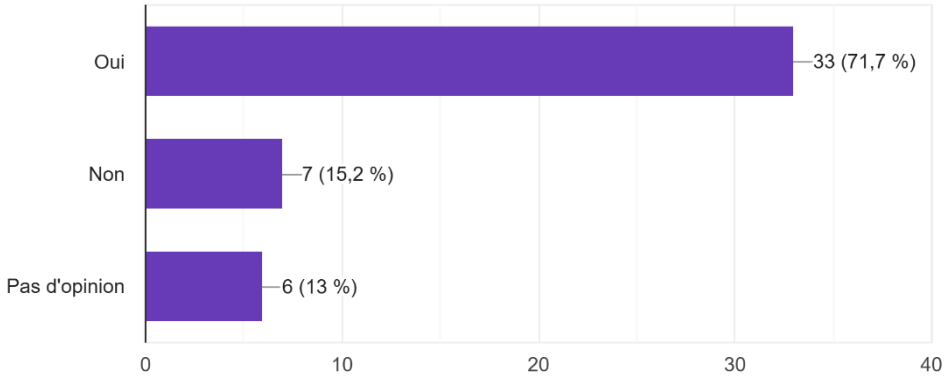

Pour quel parti vous engagez vous ?
46 réponses

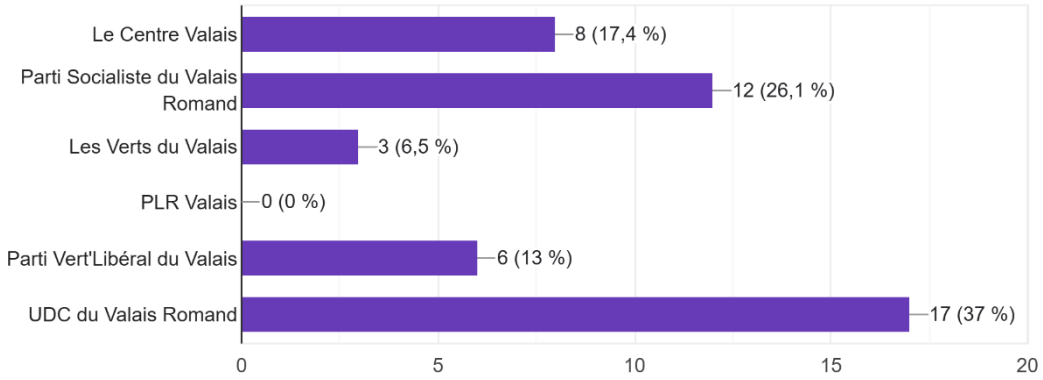

Si vous êtes élus est-ce votre 1ère législature ?

46 réponses

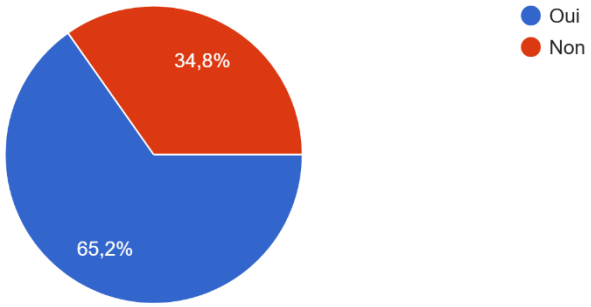

Pour toutes questions merci de nous contacter par mail à comite@mcpvs.ch

En vous remerciant

Mouvement de la condition Paternelle Valais
Patrick Constantin
Vice-président MCPVS et délégué Crop à la COFF et pour le Valais